

G.C.L. 46 rue de la chaume
88160 LE THILLOT

**Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire de
l'activité Pétanque et Jeu Provençal Compétition du mardi 19 Novembre 2019 18H40.**

Sont présents:

**Monsieur Jean-Marie DANIEL Vice-Président du CD88
représentant Monsieur Joël BLAISE Président du CD88 FFPJP Invité.**

Jean-Pierre RAMPAZZO Président

Antoine CUNAT Vice-Président

Brigitte RAMPAZZO Secrétaire

Gérard COMTE Membre du Comité

Patrice BOISSENIN

Gilbert FLECK

Claude GERMAIN

Denis HOFFMANN

Irène OUDOT

Daniel REDOUTE

Philippe RIBLET

Bruno ROTA

Frédéric VINCENT

Sont absents excusés:

Pierre COMTE Trésorier

Alain LEBEAU

Franck SCHUTZ

Michel THOMAS non licencié en 2020

Jean-Paul VINCENT non licencié en 2020

Marinette VINCENT non licencié en 2020

Est présent invité

Gilles LAMBOLEY Nouveau joueur

Le Président Jean- Pierre RAMPAZZO salue Monsieur Jean-Marie DANIEL et les présents.

Il indique à l'assemblée que Michel THOMAS, Marinette et Jean-Paul VINCENT lui ont annoncé qu'ils ne reprenaient pas de licence en 2020.

Il présente Gilles LAMBOLEY revenu au Thillot début juin après une carrière professionnelle bien remplie à Morzine, ce n'est pas un inconnu car il a été licencié au GCL depuis la création du Club en 1977 jusqu'à son départ en 1985; il fut d'ailleurs arbitre départemental de 1980 à 1985.

Il signale également l'adhésion d'un nouveau joueur Frédéric DIEBOLT nouvel habitant du Thillot depuis peu.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.(13 présents sur 19 représentant les 2/3 requis pour la validité des votes).

1) Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale 2018.

Après lecture le compte-rendu de l'assemblée générale du 20 Novembre 2018 est adopté à l'unanimité.

2) Rapport moral et d'activités de la saison 2018-2019.

Le rapport moral et d'activités 2018-2019 présenté par le Président après discussion est adopté à l'unanimité.

Suite à la question de Patrice BOISSENIN et aux explications du Président sur les assurances chacun mesure les risques qu'il prend en participant à des concours non organisés par le GCL ou la FFPJP et ses organes déconcentrés.

Le Président signale que nous sommes le seul club à organiser des concours homogènes dans le département des Vosges.

Sur proposition du Comité l'activité engagera pour le 21 novembre une équipe en CDC Open et une équipe en CDC Vétérans; les dates proposées pour le CDC Jeu Provençal ne convenant pas et il n'y a plus assez de licenciées Féminines pour engager une équipe en CDC Dames.

Les concours hivernaux seront reconduits selon la même formule en 2020-2021.

Les nouvelles dispositions concernant les tenues pour les différents championnats ne nous inquiètent pas dans l'immédiat car chaque licencié possède un survêtement avec le logo du club depuis de nombreuses années, à ce propos la Secrétaire demande à chacun de vérifier l'état de ses tenues et de prendre contact avec elle en cas de problèmes.

Par contre le nouveau dispositif sur l'arbitrage inquiète l'assemblée car il nous privera de championnat de club en 2021 et d'affiliation en 2024 si nous ne possédons pas d'arbitres.

3) Rapport financier 2018-2019 et rapport des vérificateurs.

Le rapport financier présenté par le Président, le trésorier étant excusé dégage un excédent de 1 040,54 € pour 4 874,73 € de recettes et 3 834,19 € de dépenses ce qui avec le solde 2018 nous donne une disponibilité de 1 234 € ce qui nous permet de faire face aux dépenses de début de saison sans faire appel à l'aide de la Trésorerie générale du GCL comme nous avons été dans l'obligation de le faire les années précédentes depuis le changement de statuts.

En dépenses la somme de 199,35 € en rubrique «Repas dirigeants» représente les repas des journées des dirigeants à GIRANCOURT le 6 octobre 2019 (Frédéric VINCENT, Brigitte et Jean-Pierre RAMPAZZO), les repas pris le jour de l'AG du CD88 à EPINAL le 24 novembre 2018 (Françoise et Daniel PIQUARD ainsi que Brigitte et Jean-Pierre RAMPAZZO) et les repas pris le jour de l'AG du CD88 à GOLBEY le 23 février 2019 (Brigitte et Jean-Pierre RAMPAZZO).

En recettes la somme de 105,35 € en rubrique «Participations repas dirigeants» correspond au montant des repas réglé par les participants.

En réalité le club a dépensé 94 €, 54 € pour la journée de GIRANCOURT et 40 € pour les repas de Françoise et Daniel PIQUARD lors de l'AG d'EPINAL.

En ce qui concerne les Championnats départementaux il faut savoir que les frais d'inscriptions ne sont pas redistribués aux compétiteurs du jour mais sont utilisés en faible partie pour les Championnats régionaux et principalement pour les déplacements des Champions départementaux qui n'en ont jamais assez pour les Championnats de France alors que par expérience on peut dire que ces indemnités sont plus que suffisantes.

En résumé on peut affirmer que ce sont les «petits joueurs» qui financent les déplacements des soi-disant «stars».

4) Budget prévisionnel 2018-2019.

Le budget prévisionnel présenté par le Président reprenant l'excédent de l'exercice précédent est en équilibre à hauteur de 4 000 €.

Le CD88 nous demande de régler la somme de 370 € lors de son Assemblée Générale qui se tiendra cette année le 23 novembre à SAINT-ETIENNE LES REMIREMONT ce que comme signalé précédemment la Trésorerie Pétanque peut faire cette année sans demander l'aide de la Caisse Générale du GCL.

Il est adopté à l'unanimité.

5) Élections supplémentaires au comité d'activité.

Suite à la démission de deux membres du comité et à la non reprise de licences de deux autres il faut élire quatre nouveaux membres pour la fin de la mandature comme nous l'imposent les statuts.

Sont candidats et élus à l'unanimité:

Denis HOFFMANN

Irène OUDOT

Philippe RIBLET

Frédéric VINCENT

6) Questions diverses et interventions.

Le Président donne la parole à Monsieur Jean-Marie DANIEL qui salue la bonne tenue de l'assemblée générale et félicite le bureau pour la réalisation impeccable des documents distribués à chaque licencié. Il informe l'Assemblée que le CD88 a vendu le siège rue d'Ambrail et confirme l'organisation du Championnat de France Triplette Féminin à Epinal les 17, 18 et 19 juillet.

Le Président le remercie pour ses éloges et donne à l'assemblée les dates prévues pour les journées des CDC et pour les concours hivernaux 2020-2021 du GCL.

Antoine CUNAT ainsi que Brigitte RAMPAZZO Secrétaire accompagneront le Président à l'Assemblée Générale du CD88 le 23 novembre à SAINT-ETIENNE LES REMIREMONT.

L'ordre du jour étant épuisé le Président remercie tout le monde et lève la séance à 19H40.

NB: Ont déjà repris leur licence en 2020

Patrice BOISSENIN

Gérard COMTE

Pierre COMTE

Antoine CUNAT

Frédéric DIEBOLT Nouveau joueur

Gilbert FLECK

Claude GERMAIN

Denis HOFFMANN

Gilles LAMBOLEY Nouveau joueur

Irène OUDOT

Brigitte RAMPAZZO

Jean-Pierre RAMPAZZO

Daniel REDOUTE

Philippe RIBLET

Bruno ROTA

Franck SCHUTZ

Frédéric VINCENT